



Contact presse

Karine Baudoin

06 30 08 42 14

contact@karinebaudoin.com

Communiqué de presse - 27 mars 2024

La Ville de Marseillan et Watteos créent la SAS Marseillan Énergie Verte pour produire une énergie locale décarbonée et compétitive

La société privée Marseillan Énergie Verte va construire et exploiter des centrales photovoltaïques sur le territoire communal. Détenu à 30 % par la Ville de Marseillan et présidée par son maire, la SAS bénéficie de l'expertise de son associé majoritaire Watteos, spécialiste de la production d'électricité issue de sources d'énergies renouvelables.

L'initiative est encore rare en France à l'échelle d'une ville : Marseillan devient actionnaire d'une société privée créée pour produire localement de l'énergie renouvelable. « Cette disposition est permise par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015, renforcée par la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables du 10 mars 2023 » rappelle Pauline Leriche, directrice juridique de Watteos.

Le maire Yves Michel entend faire de sa Ville un précurseur en matière de transition énergétique du territoire : « Le bassin de Thau est engagé dans la transition écologique et énergétique. Aujourd'hui Marseillan innove en mettant en place une véritable stratégie à long terme pour pouvoir produire une énergie locale, décarbonée et compétitive, et aller ainsi vers une forme d'autonomie. Nous ferons aussi bénéficier aux entreprises marseillanaises d'une quote-part de kWh à des tarifs maîtrisés sur la durée. Un engagement fort en matière de RSE ; un atout pour l'attractivité de la ville. »

Marseillan veut produire 100 % de l'équivalent de sa consommation électrique d'ici 10 ans

La SAS Marseillan Énergie Verte mettra en place, dans un premier temps, des panneaux photovoltaïques sur le territoire de la commune d'une puissance installée de 5 MWc. Ils permettront de produire annuellement, dans cinq ans, au moins l'équivalent de la consommation électrique de 60 % de la population (soit 5 000 personnes). Les 100 % seront atteints dans 10 ans avec une puissance installée de 8 à 9 MWc.

« De Marseillan à Marseillan-plage, nous avons suffisamment de bâtiments publics à équiper en panneaux photovoltaïques et de parkings où poser des ombrières, ajoute Yves Michel. Au sein de Marseillan Énergie Verte, la Ville orientera la stratégie de transition énergétique et choisira les sites à doter. Grâce à la SAS, nous allons gagner en souplesse, en réactivité et en rapidité. »

De fait, cette production solaire locale est un atout pour une commune qui passe de près de 8 000 habitants à 60 000 l'été. « Elle épousera parfaitement le surplus de consommation durant cette période, diminuant les contraintes sur le réseau électrique » explique Carlos Mésias, président de Watteos et directeur général de Marseillan Énergie Verte. « Les ombrières de parking apporteront en parallèle un confort d'usage aux automobilistes. »

Dépasser les frontières entre acteurs publics et privés pour un projet de territoire pérenne

Le vote en conseil municipal du 26 mars 2024 arrive après plusieurs mois d'échanges avec Watteos destinés à sécuriser les objectifs, la gestion et la gouvernance de la nouvelle entité Marseillan Énergie Verte, au bénéfice de la commune et de sa population. Yves Michel souligne le rôle essentiel de l'expérience et de l'expertise des dirigeants de Watteos dans la décision de leur confier la conduite des projets.

Ces derniers de leur côté ont l'habitude de privilégier une approche partenariale et collaborative, notamment avec les collectivités. « En faisant appel aux champs de compétences publics et privés, nous mobilisons l'intelligence collective et les ressources disponibles localement et nous allons



Communiqué de presse - 27 mars 2024

plus vite » commente Carlos Mésias. « Avec la commune de Marseillan, nous innovons en créant un opérateur de territoire intégré et agile pour la transition énergétique par le photovoltaïque, à même de porter des projets communs maîtrisés de l'amont à l'aval (développement, financement, construction, exploitation), en collaboration étroite avec les services de la Ville. Cet engagement à long terme, qui allie expertise et parfaite connaissance des enjeux locaux, est un facteur clef de succès du projet. »

Impliquer les Marseillanais dans la transition énergétique

Pour les équipes de la Ville de Marseillan, la création de Marseillan Énergie Verte représente un engagement pour les générations à venir, la « recherche vertueuse de nouvelles retombées économiques pour tous ».

Au-delà des loyers versés à la commune par la SAS, de l'objectif d'autoconsommation et des tarifs d'électricité maîtrisés pour les entreprises, la Ville entend donc associer la population aux projets d'équipements photovoltaïques à travers des démarches de financement participatif. Elle souhaite enfin poursuivre ses efforts pédagogiques auprès de ses habitants, notamment les plus jeunes, pour les sensibiliser aux enjeux des sources d'énergie renouvelable.

À propos

Watteos (Sowen Group)

Aménageur énergétique indépendant, Watteos a pour mission de produire de l'électricité à partir de sources renouvelables, de la stocker et de l'intégrer dans le réseau. Ses interventions intègrent la détection, l'étude, le développement, le financement et l'opération de projets pour son propre compte ou pour le compte de tiers (soit seule, soit avec des tiers partenaires intégrés dans les territoires).

Sowen Group, SAS créée en mars 2022 à Mauguio.

- Président : Carlos Mésias.
- Salariés : 51.
- 400 MWc de projets construits ou en cours de construction via Sireos (Sowen group).
- 29 MWc de projets en cours de financement ayant obtenu leurs autorisations de construire et lauréats de l'appel d'offres de la Commission de Régulation de l'Énergie (permettant l'obtention d'un tarif d'achat d'électricité)
- 140 MWc en cours de développement.

Ville de Marseillan

Marseillan jouit d'une situation privilégiée sur les bords de la Méditerranée, de la Lagune de Thau et traversée par le canal du Midi. Elle est constituée de deux pôles de vie : Marseillan-ville et Marseillan-plage. Le premier est le pôle de vie originel. Il est bordé par la Lagune de Thau à l'Est et par une plaine à dominante viticole à l'Ouest. Marseillan-plage, au sud-est de la commune, est une station balnéaire bordée par la mer Méditerranée et propose un grand linéaire de plage de sable fin.

Son économie, basée sur la conchyliculture et la viticulture, est également tournée vers le tourisme. Elle possède deux ports de plaisance ainsi qu'un port professionnel.

Exposée à un climat méditerranéen, Marseillan possède un patrimoine naturel remarquable : la Lagune de Thau (classée en partie Natura 2000), la Réserve Naturelle du Bagnas, les Prés de Baugé et le canal du Midi. Ces espaces naturels abritent une biodiversité remarquable que l'on se doit de protéger.

- Population : 7751 (INSEE 2021).
- Superficie : 5045 ha dont 2 745 ha d'eau.
- Région : Occitanie - Département : Hérault (34) - Agglomération : Sète Agglopôle Méditerranée.
- Contact Presse : Service communication – 04 67 77 97 20 - communication@marseillan.com.